



AGENCE ST THIEBAULT
Pierre Karotsch
39, place St Thiébault
57000 METZ
tél : 03.87.36.16.95. fax : 03.87.36.87.33.

LETTRE D'ACCEPTATION

ASSURE

N° de sinistre 2011.3
Nom de l'Assuré VILLE DE METZ
Nom du Tiers
N° de police 45754757

Somme en chiffres € 2214.00

Je soussigné, Monsieur le Maire de la VILLE DE METZ
BP 21025
demeurant à 57036 METZ CEDEX

reconnais AGF ASSURANCES

quitte et déchargée de toute obligation relative au sinistre dont j'ai été victime le 14.12.10
moyennant paiement de la somme de :

DEUX MILLE DEUX CENT QUATORZE EUROS

pour solde complet et définitif, en exécution de la police d'assurance sus-indiquée, paiement qui sera effectué après signature de la présente quittance.

(1)

L'indemnité immédiate de valeur à neuf, soit € 1121.00, sera réglée sur justificatifs, dans un délai de deux ans à compter de la date de survenance du sinistre.

Payé les sommes indiquées ci-dessus :

par

- Compensation/en espèces
- Virement postal
- Chèque postal
- Chèque bancaire

N° en date du
sur

Fait à

le
Signature (2)

20

A

le

20
L'Assureur-conseil

(2) Porter la mention : "lu et approuvé"
avant la signature.